Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - 9091 - 1989 B 40073 - 778 127 613 - Airbus Atlantic

AIRBUS ATLANTIC

[Airbus Amber]

Airbus Atlantic SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 291 280 000 Euros
RCS La Rochelle 778 127 613

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le
31 Décembre 2023

Certifié Conforme

Cédric GAUTIER

SOMMAIRE

. BILAN ACTIF page 3

. BILAN PASSIF page 4

. COMPTE DE RESULTAT page 5

. ANNEXE page 6

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4.845.854 milliers d'euros, et au compte de résultats, dont le chiffre d'affaires est de 4.270.328 milliers d'euros et dégageant une perte de (132.319) milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé I			0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds de commerce	829 506	242	829 263	829 506
Frais de développement	74 309	45 142	29 168	31 242
Concessions,brevets,droits similaires	50 227	48 010	2 218	5 993
Immobilisations incorporelles en cours	3 948	0	3 948	1 867
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	65 346	36 608	28 737	27 363
Constructions	452 741	275 013	177 728	175 455
Installations techniques, matériel, outillage	1 072 685	833 995	238 689	247 236
Autres immobilisations corporelles	48 026	34 647	13 379	11 452
Immobilisations corp. en cours	109 861	0	109 861	70 362
Avances et acomptes	0		0	30
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	150 917	0	150 917	114 833
Créances rattachées à participations	36 190	0	36 190	54 113
Autres immobilisations financières	8	0	8	8
TOTAL II	**2 893 763**	**1 273 657**	**1 620 106**	**1 569 458**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnemts	374 443	70 030	304 413	182 423
En-cours de production de biens	1 475 123	4 882	1 470 241	1 419 250
Produits intermédiaires et finis	221 649	51 013	170 636	185 030
Avances,acomptes versés/commandes	49 557	0	49 557	507
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	747 956	12 282	735 675	723 544
Autres créances	92 800	0	92 800	40 930
DIVERS				
Disponibilités	392 815	0	392 815	190 046
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 016	0	9 016	3 268
TOTAL III	**3 363 358**	**138 206**	**3 225 153**	**2 744 999**
Ecarts de conversion actif IV	595		595	119
TOTAL GENERAL (I à IV)	**6 257 717**	**1 411 862**	**4 845 854**	**4 314 575**

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	291 280	291 280
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 541 574	1 541 574
Réserve légale	20 000	20 000
Autres réserves	436 289	536 342
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(132 319)	(100 053)
Subventions d'investissements	979	737
Provisions règlementées	162 985	166 349
TOTAL I	**2 320 788**	**2 456 229**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	164 099	130 802
Provisions pour charges	236 134	226 620
TOTAL II	**400 233**	**357 422**
DETTES		
Emprunts, dettes fin. Divers	780 224	234 804
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	89 169	94 311
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	894 916	807 872
Dettes fiscales et sociales	196 241	171 689
Autres dettes	5 667	54 673
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	158 617	136 984
TOTAL III	**2 124 833**	**1 500 333**
Ecarts de conversion passif **IV**	0	591
TOTAL GENERAL (I à IV)	**4 845 854**	**4 314 575**

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques En milliers d'€		31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		4 270 328	3 732 949
Production stockée		455 462	910 020
Production immobilisée		476	1 206
Subventions d'exploitation		11 993	11 015
Reprises sur provisions & transferts de charge		123 976	139 069
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**I**	**4 862 236**	**4 794 259**
Achats matières premières, autres approvisionnements		771 215	932 425
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		303 880	51 023
Autres achats et charges externes		2 856 608	2 920 332
Impôts, taxes et versements assimilés		41 282	34 873
Salaires et traitements		526 197	498 929
Charges sociales		238 431	227 323
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		92 691	94 067
Sur actif circulant : dotations aux provisions		36 702	94 888
Pour risques et charges : dotations aux provisions		114 299	51 521
Autres charges		15 968	8 396
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**II**	**4 997 273**	**4 913 775**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(135 037)	(119 516)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		153	332
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 392	1 835
Autres interêts et produits assimilés		23 086	4 823
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		119	1 536
Différences positives de change		27 834	32 994
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**III**	**52 584**	**41 519**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		595	119
Interêts et charges assimilées		34 673	4 827
Différences négatives de change		210	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**IV**	**35 479**	**4 946**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		17 105	36 573
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		(117 932)	(82 943)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		140	130
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		27 448	29 827
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**V**	**27 589**	**29 956**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 786	1 751
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		21 668	29 457
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**VI**	**24 454**	**31 208**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		3 135	(1 252)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	23 019	21 481
Impôts sur les bénéfices & (crédits d'impôt)	VIII	(5 497)	(5 622)
5. BENEFICE OU PERTE		(132 319)	(100 053)

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Environnement macro-économique

Alors que l'année 2023 a été marquée par une stabilisation de l'inflation et de la crise énergétique, la société a observé une augmentation globale des coûts sur l'ensemble de ses activités.

La guerre en Ukraine a accru l'exposition du groupe Airbus au risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement étant donné que, pour une partie du titane utilisée, il s'approvisionne en Russie, directement et indirectement par l'intermédiaire de ses fournisseurs.
En conséquence, un plan de réduction des risques a été mis en œuvre pour accroître la résilience. Il consiste à établir des alternatives aux références matériaux et pièces actuelles. Cela a permis au groupe Airbus d'éviter toute interruption de production en 2023. Ce plan est continuellement revu pour éviter toute pénurie d'approvisionnement.

En 2023, la société est restée en conformité avec toutes les réglementations et sanctions applicables sur ses installations et opérations en et avec la Russie.

Bien que le groupe Airbus et la société opèrent dans un environnement mondial complexe et continuent d'être affectés par des retards de matériaux et de pièces en 2023, ils maintiennent leur trajectoire de montée en puissance de production.

Le groupe Airbus poursuit la montée en puissance de l'A220 vers une cadence de production mensuelle de 14 avions en 2026, en mettant l'accent sur la maturité industrielle et la performance financière du programme.
Sur le programme de la famille A320, la production avance vers le rythme précédemment annoncé de 75 avions par mois en 2026.
En 2023, la construction par notre client Airbus de la deuxième ligne d'assemblage final de l'A320 à Tianjin (Chine) et à Mobile (États-Unis) a démarré et la nouvelle chaîne d'assemblage final de la famille A320 à Toulouse a livré son premier avion en décembre.
Le premier A321XLR client est entré sur la chaîne d'assemblage final de notre client Airbus en décembre, l'entrée en service de l'avion type devrait avoir lieu au 3ème trimestre 2024.
Sur les gros-porteurs, le groupe Airbus poursuit vers une cadence mensuelle de 4 avions pour l'A330 en 2024 et 10 en 2026 pour l'A350.

Contrôle fiscal

La société Airbus Atlantic SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'ensemble des impôts pour les exercices 2020 et 2021 et sur le Crédit Impôt Recherche pour les exercices 2019, 2020 et 2021.
Une proposition de rectification a été reçue le 22 décembre 2023. En retour, la société a fait part de ses observations le 21 février 2024.
A fin décembre 2023, une provision a été comptabilisée pour couvrir l'impact des propositions de rectifications notifiées.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1er janvier 2018 relatif au Plan Comptable Général et des conventions dites règles et méthodes comparables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ou d'apport. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

• Concessions, brevets, licences	7 ans
• Logiciels	1 à 3 ans
• Constructions	10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants
• Agencements, aménagements	10 à 15 ans
• Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
• Matériels informatiques	3 à 7 ans
• Outillages spécialisés	5 ans

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.
A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.
Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

Compte tenu d'un travail d'harmonisation, le mode d'estimation de la dépréciation des stocks a été modifié. Le taux de dépréciation des stocks est désormais calculé en prenant en compte la moyenne des taux de ferraillages observés sur un horizon de 5 ans selon deux axes:

- Les catégories de stocks dépendantes des consommations passées et besoins (Mover, Slow Mover ou Non mover)
- La classification (Stratégique ou Non Stratégique).

L'impact du changement de mode d'estimation est non significatif.

Une provision complémentaire est enregistrée si un indice de perte de valeur est identifié.

3.4 TAUX GARANTI

Airbus Atlantic facture les entités d'Airbus, en particulier Airbus Operations, en dollars, alors qu'une partie importante de ses coûts opérationnels est en euros. Ceci génère pour Airbus Atlantic une exposition à la variation du taux de change EUR/USD.
Dans le cadre de création d'Airbus Atlantic et afin de couvrir cette exposition il a été mis en œuvre un « mécanisme de taux garanti » entre Airbus Atlantic, Airbus Opération SAS et Airbus SAS.

Ce mécanisme, révisable annuellement, vise à garantir un taux de change EUR/USD applicable aux ventes de biens et de services d'Airbus Atlantic à Airbus Opérations. Ce taux de change garanti reflète le taux moyen EUR/USD du portefeuille des contrats de vente à terme d'Airbus SAS.

Au cours de l'exercice 2023, le taux garanti s'établit à 1,2109 $/€.

3.5 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses ventes en USD (position nettes : ventes moins achats) via le mécanisme de taux garanti ou en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS SE pour ses activités commerciales hors groupe.

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.

Les comptes courants en devises sont réévalués au taux spot fin de mois et ces différences de change sont comptabilisées dans le résultat financier.

3.6 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.
Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par unité d'oeuvre produite.

3.7 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité.

3.8 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.9 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC.

Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements d'Airbus Atlantic se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net d'Airbus Atlantic concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses (mises à jour et ajustement des hypothèses) soit d'effets d'expérience (différences dues à l'évolution des données des salariés) ex : augmentation salaires. Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

Le coût des services rendus dans l'exercice	Acquisition d'une année de droits supplémentaires
Le coût financier	Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
Le coût des services passés	Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
Les écarts actuariels	Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
L'effet des cessations & liquidations	Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.10 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoyait que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputable sur les profits futurs de l'entreprise.

La société mère est :
AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.11 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe d'Airbus Atlantic est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Les principales entités du groupes d'Airbus Atlantic étant elles-mêmes consolidées par AIRBUS, le sous-groupe est exempté de produire des comptes consolidés.

NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions, reclassements	Cessions, mises au rebut, reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS *- dont en cours*	956 021 *1 867*	3 405 *2 683*	- 1 436 *-602*	957 990 *3 948*
ACTIFS CORPORELS *- dont en cours*	1 651 154 *70 391*	122 139 *104 908*	- 24 634 *-65 438*	1 748 659 *109 861*
ACTIFS FINANCIERS *- dont filiales*	168 954 *168 946*	43 678 *43 678*	- 25 518 *-25 518*	187 114 *187 106*
TOTAL GENERAL	**2 776 129**	**169 222**	**- 51 587**	**2 893 763**

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 36.2 M€.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	87 414	8 246	- 2 267	93 394
ACTIFS CORPORELS	1 119 257	84 445	- 23 439	1 180 263
TOTAL GENERAL	**1 206 671**	**92 691**	**- 25 706**	**1 273 657**

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2023, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS En milliers d'€	31/12/2023			31/12/2022
Nature	**Brut**	**Dépréciation**	**Net**	**Net**
Matières premières et autres approvisionnements	374 443	70 030	304 413	182 423
En-cours de production	1 475 123	4 882	1 470 241	1 419 250
Produits intermédiaires et finis	221 649	51 013	170 636	185 030
TOTAL	**2 071 214**	**125 924**	**1 945 290**	**1 786 703**

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 215 M€ versus 242M€ au 31 décembre 2022. Ils correspondent essentiellement aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2023, le capital social se décompose en 291 280 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2023	Exercice 2022
Capitaux propres à la clôture du 31 decembre avant affectation	**2 456 229**	**1 090 871**
Affectation du résultat N-1 par l'AGO (1)	100 053	79 892
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**2 556 282**	**1 170 763**
Variations du capital	0	91 280
Variations des primes, réserves, report à nouveau	-100 053	1 160 037
Variations des provisions réglementées	-3 364	133 680
Variations des subventions d'investissement	242	521
Résultat de l'exercice	-132 319	-100 053
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant affectation	**2 320 788**	**2 456 229**

(1) Conformément à la decision de l'associé unique du 29 Juin 2023.

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
POUR RISQUES, dont :	130 802	99 435	66 138	164 099
. Pour pertes à terminaison	*72 828*	*1 206*	-	*74 034*
POUR CHARGES, dont :	226 620	15 459	5 946	236 134
. Pour engagement de retraite (cf.§ 3.8 & 5.6)	*203 267*	*11 647*	*3 391*	*211 522*
. Pour médaille du travail	*17 914*	*262*	*910*	*17 265*
				-
POUR DEPRECIATION, dont :	154 020	36 702	52 516	138 206
. Actif circulant : Stocks	*132 929*	*30 411*	*37 416*	*125 924*
. Actif circulant : Créances Clients	*21 091*	*6 291*	*15 100*	*12 282*
				-
TOTAL GENERAL	**511 443**	**151 597**	**124 600**	**538 439**

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des garanties, des pénalités et des litiges.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances sont à moins d'un an à l'exception du crédit d'impôt recherche.
Les dettes sont à moins d'un an à l'exception des avances remboursables des programmes A321, A350, Bombardier G7500, TIC H175 et le Falcon F10X dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 432M€ (identique à 2022). Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 257M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 175 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	31/12/2023	31/12/2022
Avances remboursables	54 562	54 429
Dont intérêts courus	1 004	1 940
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	724 318	179 262
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	1 343	1 112
TOTAL	**780 224**	**234 804**

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 159 M€ (versus 137 M€ au 31 décembre 2022) et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lequels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	3 860	90%	3 338	89%
Export	411	10%	395	11%
TOTAL	**4 270**		**3 733**	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Transferts liés aux charges de personnel	2 276
Indemnités assurances	-
TOTAL	**2 276**

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 225 M€ et concernent essentiellement les projets SA, A350 et Cabin versus 247 M€ en 2022.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Reprises aux amortissements dérogatoires nettes des dotations	3 364
Reprises nettes des dotations exceptionnelles diverses	2 417
Autres produits et charges exceptionnels	-2 646
TOTAL	**3 135**

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

Compte tenu du déficit fiscal, la charge d'impôt de l'exercice est nulle.
Le montant des crédits d'impôts s'élève à 6.7 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2023 est de 25%. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Au 31 décembre 2023, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 350 millions d'euros en augmentation de 160 M€.

AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société ne comptabilise pas d'impôt différé au titre des différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 428 M€ et les déficits fiscaux reportables se montent à 350 M€.

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats sont exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	2 475	2 140
Employés, techniciens et maîtrises	4 998	4 973
Agents de fabrication	2 735	2 699
Contrats Pro & assimilés	5	9
Total	**10 213**	**9 822**

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2023
Engagements donnés		
Caution crédit-bail *	39 970	41 197
Cautions restitution acompte	2 479	2 440
Cautins de bonne exécution performance	5 878	7 362

* Les cautions au titre du crédit-bail incluent les cautions auprès des crédits-bailleurs de nos filiales pour un montant de 38,8M€ au 31/12/2023.

Par ailleurs, Airbus Atlantic S.A.S. s'est engagé à couvrir les besoins de financement de Airbus Atlantique Canada pour les 12 prochains mois et pour un maximum de $264m.

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	12 217	339	5 331

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	Brute
Constructions	0	0	0	0	0

Fin 2023, Airbus Atlantic a levé l'option d'achat de ce crédit bail.

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.8.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS. Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	4%
Taux d'augmentation des salaires	3%
Taux de charges patronales management	47,90%
Taux de charges patronales non management	42,90%
Table de mortalité	INSEE TD/TV 2017 – 2019

Variation de la dette actuarielle (KEUR)	
Dette actuarielle à l'ouverture	**156 787**
Coût des services rendus	8 825
Coût financier	5 236
Prestations versées au cours de l'exercice	-3 391
Ecarts actuariels générés sur l'exercice	-21 280
Dette actuarielle à la clôture (A)	**146 176**

Variation des écarts actuariels non comptabilisés	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	**46 479**
Ecarts générés sur l'exercice	21 280
Amortissement écarts actuariels	-2 413
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	**65 346**

	Cf. §4.6
Provision inscrite au bilan (A+B)	**211 522**

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

En millions d'euros et conformément aux règles comptables locales :

Rubriques	Airbus Atlantic Composites	Stélia North America Inc.	Airbus Atlantic Maroc Composites	Airbus Atlantique Canada Inc.	Airbus Atlantic Maroc	Airbus Atlantic Tunisie	Portalliance Engineering	Airbus Atlantic Portugal	Airbus Atlantique Canada SL
Pays	France	Canada	Maroc	Canada	Maroc	Tunisie	France	Portugal	Canada
Exercice clos le	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023
SIREN	330316381	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	824042170	N/A	N/A
Pourcentage détention	100%	100%	99,98%	100%	99,87%	100%	51%	100%	100%
Valeur des titres	41,6	14,7	5,0	0,0	24,7	35,3	3,4	9,3	16,9
Dépréciation des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes Encaissés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Chiffre d'affaires	72,6	20,0	34,8	287,3	91,9	96,2	3,7	30,2	24,8
Exercice précédent	51,1	22,0	30,2	313,9	92,0	94,1	3,5	17,3	18,7
EBIT (1)	-3,6	-6,7	0,9	-77,2	1,2	2,5	0,7	0,5	-4,4
Exercice précédent	-7,7	-4,1	0,8	-20,2	0,0	7,9	0,3	0,9	0,0
Intérêts et autres produits financiers (incluant les effets de change s/end.)	-0,7	-0,7	-0,3	-1,3	-0,2	-2,3	0,2	-0,5	-1,1
Exercice précédent	0,8	-0,5	0,2	-0,7	-1,1	-0,6	0,0	-0,5	-1,3
Impôt	0,1	2,5	0,3	-2,1	0,2	-0,1	0,0	0,0	1,8
Exercice précédent	0,2	1,3	0,3	-0,2	0,4	-0,6	0,0	-0,1	1,7
Résultat net	-3,8	-4,9	1,4	-79,1	0,4	1,1	0,5	0,0	-3,6
Exercice précédent	-6,7	-3,3	0,8	-21,1	-0,1	2,9	0,3	0,3	0,3
Endettement (net de cash) + Avances conditionnées	33,9	10,1	5,4	99,6	10,6	7,7	0,0	31,4	31,7
Exercice précédent	0,6	11,9	-6,4	20,4	-0,8	-2,1	-0,9	30,6	5,4

(1) E.B.I.T. : **E**arnings **B**efore **I**nterest and **T**axes (Résultat avant intérêts et impôts)

5.8 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS SE des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

	2023	2022
Nombre d'opérations au 31 décembre	106	173
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	340	871
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	410	707
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,105	1,0666
Montant des couvertures au taux de clotûre (en millions)	371	663
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	3	1
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	28	96

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 3 M€ versus 9 M€ en 2022.

5.9 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Les informations relatives aux rémunérations sont disponibles dans le bilan social de la société.

AIRBUS ATLANTIC

Société par actions simplifiée au capital de 291.280.000 euros

Siège social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal - 17300 ROCHEFORT

RCS La Rochelle 778 127 613

(La « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à 132.319.228 euros au poste « AUTRES RESERVES ».

Répartition après affectation :

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 2.320.787.702 euros et celui des autres réserves à 303.970.078 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié Conforme

Le Président
Monsieur Cédric GAUTIER

Certifié conforme

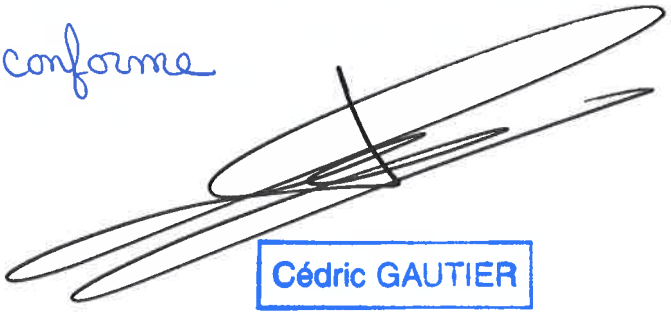

Cédric GAUTIER

Airbus Atlantic

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Immeuble Cowork
1, place de l'Europe
31000 Toulouse

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43
www.ey.com/fr

Airbus Atlantic

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus Atlantic,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus Atlantic relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 16 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jérôme Guirauden

Mathilde Ferrand

AIRBUS ATLANTIC

[Airbus Amber]

Airbus Atlantic SAS
Société par actions simplifiée
au capital de 291 280 000 Euros
RCS La Rochelle 778 127 613

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos le
31 Décembre 2023

AIRBUS ATLANTIC

[Airbus Amber]

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4.845.854 milliers d'euros, et au compte de résultats, dont le chiffre d'affaires est de 4.270.328 milliers d'euros et dégageant une perte de (132.319) milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

AIRBUS ATLANTIC

[Airbus Amber]

BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2023	31/12/2022
Capital souscrit non appelé I			0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds de commerce	829 506	242	829 263	829 506
Frais de développement	74 309	45 142	29 168	31 242
Concessions,brevets,droits similaires	50 227	48 010	2 218	5 993
Immobilisations incorporelles en cours	3 948	0	3 948	1 867
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	65 346	36 608	28 737	27 363
Constructions	452 741	275 013	177 728	175 455
Installations techniques, matériel, outillage	1 072 685	833 995	238 689	247 236
Autres immobilisations corporelles	48 026	34 647	13 379	11 452
Immobilisations corp. en cours	109 861	0	109 861	70 362
Avances et acomptes	0		0	30
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres participations	150 917	0	150 917	114 833
Créances rattachées à participations	36 190	0	36 190	54 113
Autres immobilisations financières	8	0	8	8
TOTAL II	**2 893 763**	**1 273 657**	**1 620 106**	**1 569 458**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnemts	374 443	70 030	304 413	182 423
En-cours de production de biens	1 475 123	4 882	1 470 241	1 419 250
Produits intermédiaires et finis	221 649	51 013	170 636	185 030
Avances,acomptes versés/commandes	49 557	0	49 557	507
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	747 956	12 282	735 675	723 544
Autres créances	92 800	0	92 800	40 930
DIVERS				
Disponibilités	392 815	0	392 815	190 046
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 016	0	9 016	3 268
TOTAL III	**3 363 358**	**138 206**	**3 225 153**	**2 744 999**
Ecarts de conversion actif IV	595		595	119
TOTAL GENERAL (I à IV)	**6 257 717**	**1 411 862**	**4 845 854**	**4 314 575**

AIRBUS ATLANTIC

[Airbus Amber]

BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	291 280	291 280
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 541 574	1 541 574
Réserve légale	20 000	20 000
Autres réserves	436 289	536 342
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(132 319)	(100 053)
Subventions d'investissements	979	737
Provisions règlementées	162 985	166 349
TOTAL I	**2 320 788**	**2 456 229**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	164 099	130 802
Provisions pour charges	236 134	226 620
TOTAL II	**400 233**	**357 422**
DETTES		
Emprunts, dettes fin. Divers	780 224	234 804
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	89 169	94 311
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	894 916	807 872
Dettes fiscales et sociales	196 241	171 689
Autres dettes	5 667	54 673
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	158 617	136 984
TOTAL III	**2 124 833**	**1 500 333**
Ecarts de conversion passif IV	0	591
TOTAL GENERAL (I à IV)	**4 845 854**	**4 314 575**

AIRBUS ATLANTIC

[Airbus Amber]

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques En milliers d'€		31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		4 270 328	3 732 949
Production stockée		455 462	910 020
Production immobilisée		476	1 206
Subventions d'exploitation		11 993	11 015
Reprises sur provisions & transferts de charge		123 976	139 069
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**I**	**4 862 236**	**4 794 259**
Achats matières premières, autres approvisionnements		771 215	932 425
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		303 880	51 023
Autres achats et charges externes		2 856 608	2 920 332
Impôts, taxes et versements assimilés		41 282	34 873
Salaires et traitements		526 197	498 929
Charges sociales		238 431	227 323
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations :		92 691	94 067
Sur actif circulant : dotations aux provisions		36 702	94 888
Pour risques et charges : dotations aux provisions		114 299	51 521
Autres charges		15 968	8 396
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**II**	**4 997 273**	**4 913 775**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(135 037)	(119 516)
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		153	332
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 392	1 835
Autres interêts et produits assimilés		23 086	4 823
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		119	1 536
Différences positives de change		27 834	32 994
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**III**	**52 584**	**41 519**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations financières aux amortissements et provisions		595	119
Interêts et charges assimilées		34 673	4 827
Différences négatives de change		210	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	**IV**	**35 479**	**4 946**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		17 105	36 573
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		(117 932)	(82 943)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		140	130
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		27 448	29 827
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**V**	**27 589**	**29 956**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 786	1 751
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		21 668	29 457
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**VI**	**24 454**	**31 208**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		3 135	(1 252)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	23 019	21 481
Impôts sur les bénéfices & (crédits d'impôt)	VIII	(5 497)	(5 622)
5. BENEFICE OU PERTE		(132 319)	(100 053)

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Environnement macro-économique

Alors que l'année 2023 a été marquée par une stabilisation de l'inflation et de la crise énergétique, la société a observé une augmentation globale des coûts sur l'ensemble de ses activités.

La guerre en Ukraine a accru l'exposition du groupe Airbus au risque de rupture de la chaîne d'approvisionnement étant donné que, pour une partie du titane utilisée, il s'approvisionne en Russie, directement et indirectement par l'intermédiaire de ses fournisseurs.
En conséquence, un plan de réduction des risques a été mis en œuvre pour accroître la résilience. Il consiste à établir des alternatives aux références matériaux et pièces actuelles. Cela a permis au groupe Airbus d'éviter toute interruption de production en 2023. Ce plan est continuellement revu pour éviter toute pénurie d'approvisionnement.

En 2023, la société est restée en conformité avec toutes les réglementations et sanctions applicables sur ses installations et opérations en et avec la Russie.

Bien que le groupe Airbus et la société opèrent dans un environnement mondial complexe et continuent d'être affectés par des retards de matériaux et de pièces en 2023, ils maintiennent leur trajectoire de montée en puissance de production.

Le groupe Airbus poursuit la montée en puissance de l'A220 vers une cadence de production mensuelle de 14 avions en 2026, en mettant l'accent sur la maturité industrielle et la performance financière du programme.
Sur le programme de la famille A320, la production avance vers le rythme précédemment annoncé de 75 avions par mois en 2026.
En 2023, la construction par notre client Airbus de la deuxième ligne d'assemblage final de l'A320 à Tianjin (Chine) et à Mobile (États-Unis) a démarré et la nouvelle chaîne d'assemblage final de la famille A320 à Toulouse a livré son premier avion en décembre.
Le premier A321XLR client est entré sur la chaîne d'assemblage final de notre client Airbus en décembre, l'entrée en service de l'avion type devrait avoir lieu au 3ème trimestre 2024.
Sur les gros-porteurs, le groupe Airbus poursuit vers une cadence mensuelle de 4 avions pour l'A330 en 2024 et 10 en 2026 pour l'A350.

Contrôle fiscal

La société Airbus Atlantic SAS a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'ensemble des impôts pour les exercices 2020 et 2021 et sur le Crédit Impôt Recherche pour les exercices 2019, 2020 et 2021.
Une proposition de rectification a été reçue le 22 décembre 2023. En retour, la société a fait part de ses observations le 21 février 2024.
A fin décembre 2023, une provision a été comptabilisée pour couvrir l'impact des propositions de rectifications notifiées.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1er janvier 2018 relatif au Plan Comptable Général et des conventions dites règles et méthodes comparables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production ou d'apport. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les logiciels autonomes conçus en interne sont comptabilisés à l'actif.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

• Concessions, brevets, licences	7 ans
• Logiciels	1 à 3 ans
• Constructions	10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants
• Agencements, aménagements	10 à 15 ans
• Matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
• Matériels informatiques	3 à 7 ans
• Outillages spécialisés	5 ans

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.
A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.
Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

Compte tenu d'un travail d'harmonisation, le mode d'estimation de la dépréciation des stocks a été modifié. Le taux de dépréciation des stocks est désormais calculé en prenant en compte la moyenne des taux de ferraillages observés sur un horizon de 5 ans selon deux axes:

- Les catégories de stocks dépendantes des consommations passées et besoins (Mover, Slow Mover ou Non mover)
- La classification (Stratégique ou Non Stratégique).

L'impact du changement de mode d'estimation est non significatif.

Une provision complémentaire est enregistrée si un indice de perte de valeur est identifié.

3.4 TAUX GARANTI

Airbus Atlantic facture les entités d'Airbus, en particulier Airbus Operations, en dollars, alors qu'une partie importante de ses coûts opérationnels est en euros. Ceci génère pour Airbus Atlantic une exposition à la variation du taux de change EUR/USD.
Dans le cadre de création d'Airbus Atlantic et afin de couvrir cette exposition il a été mis en œuvre un « mécanisme de taux garanti » entre Airbus Atlantic, Airbus Opération SAS et Airbus SAS.

Ce mécanisme, révisable annuellement, vise à garantir un taux de change EUR/USD applicable aux ventes de biens et de services d'Airbus Atlantic à Airbus Opérations. Ce taux de change garanti reflète le taux moyen EUR/USD du portefeuille des contrats de vente à terme d'Airbus SAS.

Au cours de l'exercice 2023, le taux garanti s'établit à 1,2109 $/€.

3.5 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses ventes en USD (position nettes : ventes moins achats) via le mécanisme de taux garanti ou en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS SE pour ses activités commerciales hors groupe.

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnait les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnait en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.

Les comptes courants en devises sont réévalués au taux spot fin de mois et ces différences de change sont comptabilisées dans le résultat financier.

3.6 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.
Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par unité d'oeuvre produite.

3.7 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité.

3.8 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues avec un degré de certitude élévé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.9 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC.

Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements d'Airbus Atlantic se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net d'Airbus Atlantic concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses (mises à jour et ajustement des hypothèses) soit d'effets d'expérience (différences dues à l'évolution des données des salariés) ex : augmentation salaires. Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

Le coût des services rendus dans l'exercice	Acquisition d'une année de droits supplémentaires
Le coût financier	Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
Le coût des services passés	Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
Les écarts actuariels	Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
L'effet des cessations & liquidations	Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.10 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2017, la société fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoyait que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€ imputable sur les profits futurs de l'entreprise.

La société mère est :
AIRBUS SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.11 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe d'Airbus Atlantic est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Les principales entités du groupes d'Airbus Atlantic étant elles-mêmes consolidées par AIRBUS, le sous-groupe est exempté de produire des comptes consolidés.

NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions, reclassements	Cessions, mises au rebut, reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS *- dont en cours*	956 021 *1 867*	3 405 *2 683*	- 1 436 *-602*	957 990 *3 948*
ACTIFS CORPORELS *- dont en cours*	1 651 154 *70 391*	122 139 *104 908*	- 24 634 *-65 438*	1 748 659 *109 861*
ACTIFS FINANCIERS *- dont filiales*	168 954 *168 946*	43 678 *43 678*	- 25 518 *-25 518*	187 114 *187 106*
TOTAL GENERAL	**2 776 129**	**169 222**	**- 51 587**	**2 893 763**

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 36.2 M€.

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	87 414	8 246	- 2 267	93 394
ACTIFS CORPORELS	1 119 257	84 445	- 23 439	1 180 263
TOTAL GENERAL	**1 206 671**	**92 691**	**- 25 706**	**1 273 657**

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2023, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS En milliers d'€	31/12/2023			31/12/2022
Nature	**Brut**	**Dépréciation**	**Net**	**Net**
Matières premières et autres approvisionnements	374 443	70 030	304 413	182 423
En-cours de production	1 475 123	4 882	1 470 241	1 419 250
Produits intermédiaires et finis	221 649	51 013	170 636	185 030
TOTAL	**2 071 214**	**125 924**	**1 945 290**	**1 786 703**

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 215 M€ versus 242M€ au 31 décembre 2022. Ils correspondent essentiellement aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2023, le capital social se décompose en 291 280 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2023	Exercice 2022
Capitaux propres à la clôture du 31 decembre avant affectation	**2 456 229**	**1 090 871**
Affectation du résultat N-1 par l'AGO (1)	100 053	79 892
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	**2 556 282**	**1 170 763**
Variations du capital	0	91 280
Variations des primes, réserves, report à nouveau	-100 053	1 160 037
Variations des provisions réglementées	-3 364	133 680
Variations des subventions d'investissement	242	521
Résultat de l'exercice	-132 319	-100 053
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant affectation	**2 320 788**	**2 456 229**

(1) Conformément à la decision de l'associé unique du 29 Juin 2023.

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023
POUR RISQUES, dont :	130 802	99 435	66 138	164 099
. Pour pertes à terminaison	*72 828*	*1 206*	-	*74 034*
POUR CHARGES, dont :	226 620	15 459	5 946	236 134
. Pour engagement de retraite (cf.§ 3.8 & 5.6)	*203 267*	*11 647*	*3 391*	*211 522*
. Pour médaille du travail	*17 914*	*262*	*910*	*17 265*
				-
POUR DEPRECIATION, dont :	154 020	36 702	52 516	138 206
. Actif circulant : Stocks	*132 929*	*30 411*	*37 416*	*125 924*
. Actif circulant : Créances Clients	*21 091*	*6 291*	*15 100*	*12 282*
				-
TOTAL GENERAL	**511 443**	**151 597**	**124 600**	**538 439**

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des garanties, des pénalités et des litiges.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances sont à moins d'un an à l'exception du crédit d'impôt recherche.
Les dettes sont à moins d'un an à l'exception des avances remboursables des programmes A321, A350, Bombardier G7500, TIC H175 et le Falcon F10X dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 432M€ (identique à 2022). Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 257M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 175 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	31/12/2023	31/12/2022
Avances remboursables	54 562	54 429
Dont intérêts courus	1 004	1 940
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	724 318	179 262
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	1 343	1 112
TOTAL	**780 224**	**234 804**

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 159 M€ (versus 137 M€ au 31 décembre 2022) et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lequels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	3 860	90%	3 338	89%
Export	411	10%	395	11%
TOTAL	**4 270**		**3 733**	

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Transferts liés aux charges de personnel	2 276
Indemnités assurances	-
TOTAL	**2 276**

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 225 M€ et concernent essentiellement les projets SA, A350 et Cabin versus 247 M€ en 2022.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Reprises aux amortissements dérogatoires nettes des dotations	3 364
Reprises nettes des dotations exceptionnelles diverses	2 417
Autres produits et charges exceptionnels	-2 646
TOTAL	**3 135**

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

Compte tenu du déficit fiscal, la charge d'impôt de l'exercice est nulle.
Le montant des crédits d'impôts s'élève à 6.7 M€.

Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2023 est de 25%. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Au 31 décembre 2023, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 350 millions d'euros en augmentation de 160 M€.

AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société ne comptabilise pas d'impôt différé au titre des différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 428 M€ et les déficits fiscaux reportables se montent à 350 M€.

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats sont exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	2 475	2 140
Employés, techniciens et maîtrises	4 998	4 973
Agents de fabrication	2 735	2 699
Contrats Pro & assimilés	5	9
Total	**10 213**	**9 822**

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	31/12/2022	31/12/2023
Engagements donnés		
Caution crédit-bail *	39 970	41 197
Cautions restitution acompte	2 479	2 440
Cautins de bonne exécution performance	5 878	7 362

* Les cautions au titre du crédit-bail incluent les cautions auprès des crédits-bailleurs de nos filiales pour un montant de 38,8M€ au 31/12/2023.

Par ailleurs, Airbus Atlantic S.A.S. s'est engagé à couvrir les besoins de financement de Airbus Atlantique Canada pour les 12 prochains mois et pour un maximum de $264m.

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	12 217	339	5 331

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	Brute
Constructions	0	0	0	0	0

Fin 2023, Airbus Atlantic a levé l'option d'achat de ce crédit bail.

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.8.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS. Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	4%
Taux d'augmentation des salaires	3%
Taux de charges patronales management	47,90%
Taux de charges patronales non management	42,90%
Table de mortalité	INSEE TD/TV 2017 – 2019

Variation de la dette actuarielle (KEUR)	
Dette actuarielle à l'ouverture	**156 787**
Coût des services rendus	8 825
Coût financier	5 236
Prestations versées au cours de l'exercice	-3 391
Ecarts actuariels générés sur l'exercice	-21 280
Dette actuarielle à la clôture (A)	**146 176**

Variation des écarts actuariels non comptabilisés	
Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture	**46 479**
Ecarts générés sur l'exercice	21 280
Amortissement écarts actuariels	-2 413
Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)	**65 346**

	Cf. §4.6
Provision inscrite au bilan (A+B)	**211 522**

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

En millions d'euros et conformément aux règles comptables locales :

Rubriques	Airbus Atlantic Composites	Stélia North America Inc.	Airbus Atlantic Maroc Composites	Airbus Atlantique Canada Inc.	Airbus Atlantic Maroc	Airbus Atlantic Tunisie	Portalliance Engineering	Airbus Atlantic Portugal	Airbus Atlantique Canada SL
Pays	France	Canada	Maroc	Canada	Maroc	Tunisie	France	Portugal	Canada
Exercice clos le	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2023
SIREN	330316381	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	824042170	N/A	N/A
Pourcentage détention	100%	100%	99,98%	100%	99,87%	100%	51%	100%	100%
Valeur des titres	41,6	14,7	5,0	0,0	24,7	35,3	3,4	9,3	16,9
Dépréciation des titres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dividendes Encaissés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
Chiffre d'affaires	72,6	20,0	34,8	287,3	91,9	96,2	3,7	30,2	24,8
Exercice précédent	51,1	22,0	30,2	313,9	92,0	94,1	3,5	17,3	18,7
EBIT (1)	-3,6	-6,7	0,9	-77,2	1,2	2,5	0,7	0,5	-4,4
Exercice précédent	-7,7	-4,1	0,8	-20,2	0,0	7,9	0,3	0,9	0,0
Intérêts et autres produits financiers (incluant les effets de change s/end.)	-0,7	-0,7	-0,3	-1,3	-0,2	-2,3	0,2	-0,5	-1,1
Exercice précédent	0,8	-0,5	0,2	-0,7	-1,1	-0,6	0,0	-0,5	-1,3
Impôt	0,1	2,5	0,3	-2,1	0,2	-0,1	0,0	0,0	1,8
Exercice précédent	0,2	1,3	0,3	-0,2	0,4	-0,6	0,0	-0,1	1,7
Résultat net	-3,8	-4,9	1,4	-79,1	0,4	1,1	0,5	0,0	-3,6
Exercice précédent	-6,7	-3,3	0,8	-21,1	-0,1	2,9	0,3	0,3	0,3
Endettement (net de cash) + Avances conditionnées	33,9	10,1	5,4	99,6	10,6	7,7	0,0	31,4	31,7
Exercice précédent	0,6	11,9	-6,4	20,4	-0,8	-2,1	-0,9	30,6	5,4

(1) E.B.I.T. : Earnings Before Interest and Taxes (Résultat avant intérêts et impôts)

5.8 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS SE des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

	2023	2022
Nombre d'opérations au 31 décembre	106	173
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	340	871
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	410	707
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,105	1,0666
Montant des couvertures au taux de clotûre (en millions)	371	663
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	3	1
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	28	96

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 3 M€ versus 9 M€ en 2022.

5.9 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Les informations relatives aux rémunérations sont disponibles dans le bilan social de la société.